

Objectifs 2015 du CAF : priorité à l'apprentissage

Bienne, le 27 avril 2015

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) s'est fixé huit objectifs pour l'année 2015, avec deux points forts : la poursuite du renforcement de l'offre de places d'apprentissage en français à Bienne et la mise en œuvre du projet statu quo plus. Avec 25% de places d'apprentissage occupées par des francophones, pour une population biennoise à plus de 40% francophone, le renforcement de l'apprentissage francophone à Bienne fait partie des priorités de législature 2014-2018 du CAF. Dans ce domaine, les objectifs 2015 prévoient de favoriser l'accès à l'apprentissage par un projet de coaching dans les écoles secondaires, de créer des places d'apprentissage pour francophones dans la grande distribution et d'augmenter la part d'apprenti-e-s francophones dans l'administration cantonale.

Autre point fort, la mise en œuvre du projet statu quo plus va être prise en charge par les autorités cantonales, le Conseil du Jura bernois (CJB) et le CAF pendant les deux années à venir. Pour le CAF, il s'agit notamment de mettre en œuvre l'extension de son périmètre d'action à tout l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne, sans toucher à l'autonomie communale des communes, dont 17 sur 19 sont germanophones. Il s'agira aussi de participer à la mise en place d'une Commission du bilinguisme ou d'un organe similaire, doté de moyens financiers pour soutenir le bilinguisme. La phase de mise en œuvre doit aussi permettre de renforcer les compétences de participation politique du CAF. Dans le domaine institutionnel toujours, le CAF compte participer à l'élaboration d'une position commune avec la Ville de Bienne et la commune d'Évilard, au sujet des développements de la Question jurassienne en 2015.

Culture, formation et santé-social

Dans le domaine culturel, le CAF entend accompagner et soutenir le projet de rénovation du Théâtre Palace à Bienne ainsi que la mise en place du réseau ARS des arts de la scène du Jura bernois et de Bienne. Le CAF soutiendra différents projets culturels et scolaires via son engagement dans la Loi fédérale sur les langues et le soutien aux cantons plurilingues, dont le contrat de prestations avec le canton de Berne doit être renouvelé cette année.

Dans le domaine de la formation, le CAF entend favoriser, en collaboration avec les autorités cantonales, une meilleure transition entre le niveau secondaire I et II, dans la formation professionnelle comme au gymnase (en lien aussi avec la filière bilingue des gymnases).

Dans le domaine santé-social enfin, le CAF compte faire augmenter, en collaboration avec le CJB, le nombre de places d'accueil d'urgence pour mineurs francophones dans la région. Il entend par ailleurs continuer à contribuer au bilinguisme hospitalier, à Bienne et dans le canton, malgré les difficultés rencontrées en 2014.

Evaluation des objectifs 2014

L'analyse en cours des objectifs 2014 montre que la plupart d'entre eux ont permis de bonnes avancées, notamment en vue de renforcer l'apprentissage à Bienne ainsi que dans les relations avec le Jura bernois, mais que le CAF a aussi fait face à des difficultés, principalement dans le domaine du bilinguisme hospitalier, en raison de la fin du subventionnement cantonal dans ce domaine. Comme chaque année, le CAF se livrera à une évaluation de ses objectifs 2014 dans son rapport d'activités, qui sera publié en mai 2015.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :

Pierrette BERGER-HIRSCHI

Le secrétaire général :

David GAFFINO

Note aux rédactions (au verso):

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57*